Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 035-213501349-20260601-DELIB010626029-DE

COMMUNE de LES IFFS : 2026 – 05
République Française
Extrait des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 1er juin 2026

Convocation affichée et envoyée le 22/05/2026

L'an **deux mille vingt-six et le 1er juin** à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de LES IFFS, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Yves JULLIEN, maire.
En exercice : 11
Présents : M. Jean-Yves JULLIEN, M. BOURSAULT Claude, Mme FAURE Odile, Madame GUILLET Claire, Monsieur GUILLOU Jean-Michel, Madame HAMELIN-LÉPINE Marion, Monsieur JAMET Stéphane-Henry, Madame LEGER Médinda, M. REGNAULT Yann.
Absent excusé : Claire ARBEY (donne Pouvoir à Stéphane-Henri JAMET) ; Odile FAURE (donne Pouvoir à Joseph ATTIMONT)
Secrétaire de séance : Joseph ATTIMONT

DELIBERATION 01.06.26-029 **Renouvellement du contrat annuel 2026 - Entretien Espaces Verts MOREL & Fils**

Monsieur le Maire informe le Conseil de la réception de la proposition de renouvellement du contrat annuel de tonte par SARL Morel & Fils, entreprise d'Espaces Verts Multi-Services, pour le gros entretien des espaces verts sur la commune ; l'entreprise utilisant du matériel dont la commune n'est pas équipée pour faire elle-même ce gros œuvre.

Le devis de contrat annuel d'entretien est présenté sans augmentation par rapport à l'an dernier et s'élève à 1 824,00 € TTC ; il comprend la tonte des espaces verts autour de l'étang communal et à l'aire de jeux ainsi qu'au niveau de la station d'épuration avec le broyage 4 fois par an pour un total annuel de 13 tontes avec évacuation des déchets et broyage en mars-juin-juillet-octobre. Pour cette année le tarif est revu puisque la prestation ne commencera qu'en juin. Il a été demandé un contrat annuel avec tacite reconduction afin d'éviter les interruptions dans la prestation.
L'entreprise ne souhaite pas de tacite reconduction au vu des variation du coût du carburant mais proposera un contrat en année civile dès 2027.
Un nouveau devis de de ***1 176,00 €*** été reçu incluant le décalage d'intervention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :
- **VALIDE à l'unanimité** le devis de contrat proposé par la SARL MOREL & FILS Espaces Verts Multi-Services pour le montant de **1 176,00 € TTC**
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout acte utile à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,
Certifié exécutoire,
Le Maire,
Jean-Yves JULLIEN,

MAIRIE DE LES IFFS
35630 Ille-et-Vilaine